

Réf: Dossier 386138

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE ASSURANCE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ASSONVON, Lot 972, Ilot  
86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE ASSURANCE »

Objet : assurance automobile ,assurance moto ,  
assurance toutes branches. .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ASSONVON, Lot 972,  
Ilot 86

Dirigeant(s) Mme BOSSON ADJEHIBA VALERIE ESPSE  
HOUPHOUET (GÉRANT), Mme BOSSON ADJEHIBA VALERIE  
ESPSE HOUPHOUET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04336 du 18/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54260/GTCA/RC/2023 du 18/03/2025

